



ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE

04 JAN. 2013

SCP LES COTTAGES DE CRESSELY
REP PAR GIMCOVERMEILLE
1 RUE GEORGES BIZET
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Votre agent général

M BILLOT PATRICE
12 RUE DE MONTREUIL
78000 VERSAILLES
Tél : 01 30 21 60 30
Fax : 01 39 51 53 17

Vos références

Contrat :3852599904

Le jeudi 3 janvier 2013

La société AXA France IARD atteste par la présente que l'assuré :

**SCP LES COTTAGES DE CRESSELY
REP PAR GIMCOVERMEILLE
1 RUE GEORGES BIZET
78960 VOISINS LE BRETONNEUX**

est couverte contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés aux tiers par le contrat n° **3852599904**, souscrit auprès de notre société.

La présente attestation est délivrée pour faire valoir ce que de droit.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie et ne saurait en aucun cas engager l'assureur et son signataire, en dehors des limites des clauses et conditions du contrat auxquels ils se réfèrent.

Elle est valable pour la période allant du 18/07/2012 au 18/07/2013 et sous réserve du paiement des primes correspondantes.

Fait à Versailles le 03/01/2013

Patrice BILLOT

Cabinet Patrice BILLOT

Spécialistes en assurances de Copropriété et risques professionnels
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
Le samedi de 9h à 12h30
Email : agence.billotmontreuil@axa.fr
N° ORIAS 07 034 806



Votre agent général

M BILLOT PATRICE

12 RUE DE MONTREUIL

78000 VERSAILLES

Tél : 01 30 21 60 30

Fax : 01 39 51 53 17

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat 3850701104

Nom et adresse du souscripteur :

SCP LES COTTAGES DE CRESSELY

REP PAR GIMCOVERMEILLE

1 RUE GEORGES BIZET

78960 VOISINS LE BRETONNEUX

PERIODE DE VALIDITE

: du 01/07/2012 AU 01/07/2013

- Nous attestons par la présente que le souscripteur cité en référence est titulaire auprès de nos sociétés, d'un contrat d'assurance **MULTI RISQUE IMMEUBLES**, dont le numéro est cité en marge .

La présente attestation ne peut engager l'assureur en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Versailles, jeudi 3 janvier 2013

Patrice BILLOT

CABINET PATRICE BILLOT
AXA FRANCE
12 Rue de Montreuil
Tél. : 01 30 21 60 30
agence.billotmontreuil@axa.fr
ORIAS 07 034 806

Cabinet Patrice BILLOT

Spécialistes en assurances de Copropriété et risques professionnels

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30

Le samedi de 9h à 12h30

Email : agence.billotmontreuil@axa.fr

N° ORIAS 07 034 806